

Fonds équilibré mondial Starlight - série FF

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds équilibré mondial Starlight – série FF. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital », au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
CODE(S) DU FONDS (\$CA) :	SLC417	GESTIONNAIRE DU FONDS :	Starlight Investments Capital LP
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :	5 janvier 2009	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Starlight Investments Capital LP
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 31 MAI 2024 :	29,9 millions \$	SOUS-CONSEILLER EN PLACEMENT :	Aviva Investors Canada Inc.
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	1,75 %	DISTRIBUTIONS :	Mensuellement. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, sauf si des liquidités sont demandées.
		INVESTISSEMENT MINIMUM :	500 \$ (initial)

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mai 2024)

1.	Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	16,32 %
2.	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	11,17 %
3.	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série I	5,82 %
4.	Gouvernement du Canada, 1,75 %, 12/1/53	2,28 %
5.	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01/03/25	2,27 %
6.	Banque Royale du Canada	1,59 %
7.	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 6/1/41	1,57 %
8.	Brookfield Corporation	1,35 %
9.	Liquidités et équivalents	1,26 %
10.	Banque Toronto-Dominion, taux variable, 3/4/31	1,18 %

Pourcentage total des dix principaux placements 44,81 %

Nombre total de placements 118

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Répartition des placements (au 31 mai 2024)

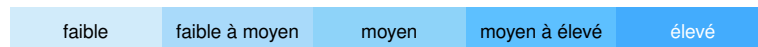
Obligations de sociétés	29,90 %
Fonds	22,14 %
Investissements privés	11,17 %
Services financiers	7,44 %
Obligations et garanties fédérales	7,28 %
Obligations et garanties provinciales	4,58 %
Produits industriels	4,24 %
Énergie	2,78 %
Biens de consommation de base	2,67 %
Soins de santé	2,27 %
Technologie de l'information	1,47 %
Services publics	1,28 %
Autres	2,78 %

0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

Évaluation du risque

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

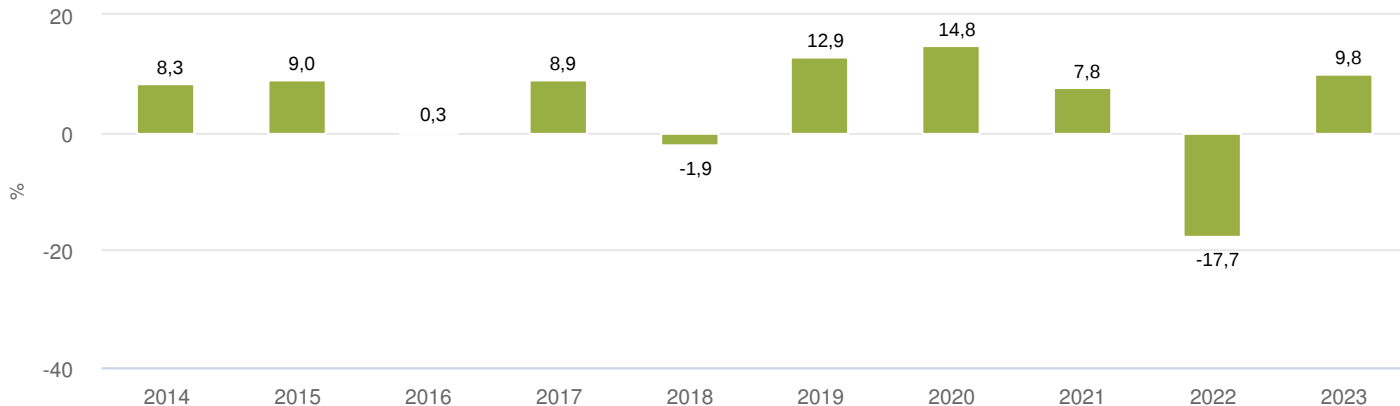
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série FF du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Ce graphique présente le rendement de la série du Fonds pour chacune des 10 dernières années. La valeur de la série du Fonds a chuté pendant 2 années au cours des 10 dernières années. Les différents rendements et variations en glissement annuel peuvent vous permettre d'évaluer le niveau de risque de la série du Fonds dans le passé. Cette donnée ne fournit pas du tout des indices sur le rendement futur de la série du Fonds.



Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des titres de série FF du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces variations sur une période de 3 mois pourraient être plus importantes ou moins importantes à l'avenir. Pensez au montant maximal que vous pourriez vous permettre de perdre en peu de temps.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	11,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 115 \$
Pire rendement	-10,9 %	30 juin 2022	Votre placement baisserait pour atteindre 891 \$


Rendement moyen

Si vous avez investi 1 000 \$ dans la série du fonds il y a 10 an, l'investissement vaudrait 1 601 \$ au 31 mai 2024. Cela est équivalent à un rendement annuel composé de 4,8 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui ont des objectifs d'investissement à moyen terme
- qui ont un portefeuille axé sur le revenu et l'appréciation du capital
- qui souhaitent diversifier leur portefeuille d'investissement
- qui sont à l'aise avec un risque d'investissement faible à moyen

 Cette série n'est généralement disponible que si vous avez un compte à honoraires au sein de la société de votre représentant.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite ou comme compte d'épargne libre d'impôt. N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série FF du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Lorsque vous achetez des titres de la série FF du Fonds, vous ne payez pas de frais d'acquisition. Au lieu de cela, vous devrez peut-être payer des frais de services négociés à la firme de votre courtier, en échange des conseils en placement et d'autres services fournis.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds.

En date du 31 mars 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 1,77 % de sa valeur. ce qui correspond à 17,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion de la série (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation	1,75 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») Correspond aux frais d'opérations du Fonds.	0,02 %
Frais du Fonds	1,77 %

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de performance égale à 10 % de l'excédent de la série sur le taux de rendement du fonds par rapport à son indice de référence, dans la limite de 0,30 % de la valeur nette d'inventaire moyenne du fonds. L'indice de référence du fonds est l'indice Morningstar® Canada, plus 15 % Morningstar® US Large Cap, plus 40 % Morningstar® Canada Liquid Bond, plus 30 % Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.

Plus d'information à propos de la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi pour la série FF

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou échangez des titres dans les 30 jours suivant leur achat, vous pourriez devoir payer une commission de 1,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez. Si nous décelons une tendance à des opérations à court terme excessives, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous achetez, vendez ou échangez au cours d'une période de 90 jours. Ces frais sont versés au Fonds.
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger. Aucuns frais ne sont payables à Starlight Capital pour les substitutions de titres.
Frais de chèque sans provision	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
Rétribution à la commission	En règle générale, vous devez participer à un programme admissible à base de frais ou à un programme intégré avec la société de votre représentant pour acheter cette série. La société de votre représentant peut vous facturer des frais, qui sont négociés entre vous et la société de votre représentant et qui lui sont versés directement.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Starlight Investments Capital LP

1400 - 3280, rue Bloor Ouest, Toronto, Ontario M8X 2X3 1-833-290-2606
info@starlightcapital.com